

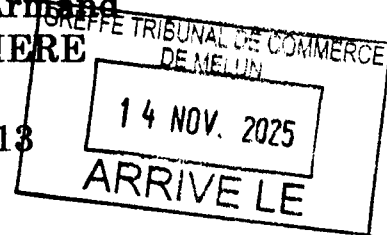
Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 18/11/2025 - 15595 - 2008 B 00671 - 504 534 595 - AA-NETSERVICES

AA-NETSERVICES

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 4 000 Euros

Siège social : 19, rue Louis Armand
77330 – OZOIR LA FERRIERE

Siret : 504 534 595 00013



COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Certifié conforme à l'original

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2022

Exercice ouvert le : 01/01/2021	et clos le : 31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
AA-NETSERVICES 19 RUE LOUIS ARMAND 77330 OZOIR LA FERRIERE France	19 RUE LOUIS ARMAND 77330 OZOIR LA FERRIERE
SIRET : 50453459500013	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	ENTRETIEN-NETTOYAGE	Si vous avez changé d'activité, cocher la case ☐
--------------------	---------------------	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	18 350
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐		
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

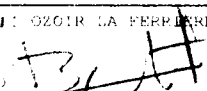
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 27/02/2023 Lieu : OZOIR LA FERRIERE
	Qualité : GERANT
	Nom du signataire : M. BERNARD 

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2022)

Si déposé néant, cochez la case ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES										
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b					
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e				
						f				
						g				
						h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j				
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)				
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés : - SCA - associés gérants : - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités : - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.								
	1	2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :						
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5		Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7		Remboursements 8
M BERNARDO CONSTANTINO GERANT		200	2022	18 350						
63 bld des corneilles 94210 la varenne										
J DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION										
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)								
		Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)								
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %				
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice										
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice										
MVLT réalisée au cours de l'exercice										
MVLT restant à reporter										
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Designation de l'entreprise: AA-NETSERVICES

Néant ☐

Adresse de l'entreprise: 17 RUE LÉON ARMAND 77130 LA FERRIERE

SIREN: 504524545

Durée de l'exercice en nombre de mois: 12

Durée de l'exercice précédent: 12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		Brut		Amortissements-Provisions		Net	
		1		2		3	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	4 230	030	4 230	
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044	4 230	048	4 230	
ACTIF CIRCULANT	STOCK	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	1 590	070	1 590	
		Autres* (3)	072	378	074	378	
		Valeurs mobilières de placement	080		082		
		Disponibilités	084	5 623	086	5 623	
		Charges constatées d'avance *	092		094		
Total II		096	7 591	098	7 591		
Total général (I + II)			110	11 822	112	4 230	7 591
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	4 000
	Écarts de réévaluation					124	
	Réserve légale					126	205
	Réserves réglementées *					130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *					131	
	Report à nouveau					134	2 669
	Résultat de l'exercice					136	(20 545)
	Provisions réglementées					140	
	Total I		142	(13 671)			
Provisions pour risques et charges					Total II	154	
DETTES	Emprunts et dettes assimilées					156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166	30
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N-1) *					169	21 232
	Produits constatés d'avance					174	
Total III		176	21 262				
Total général (I + II + III)			180	7 591			
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(6) Prix de vente hors F.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n 2033/NOI.

Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le	
A — RÉSULTAT COMPTABLE					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210	
	Production vendue	215		214	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	217		218	24 173
	Production immobilisée*			222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	24 174
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	5 329
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres charges externes* : (dont crédit bail : mobilier : immobilier :)			242	12 211
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243		244	770
	Rémunérations du personnel*			250	18 301
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	5 913
	Dotations aux amortissements*			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	259		262	
		260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	42 524
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(18 350)
CHARGES D'EXPLOITATION	Produits financiers (III)	280		294	
	Charges financières (V)			294	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges exceptionnelles (VI)			300	2 195
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)			310	(20 545)	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	20 545
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.L.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-clts d'associés	247		330	2 195
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		987
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		989	
ZRD (44 terdecies)		127		138	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		344	
ZI ANG (44 quaterdecies)		345		993	
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexes)		992		655	
Créance report en arrière du déficit		346		645	
Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643		648	
Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647		996	
Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641			
Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfices col.1	352		354	18 350
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
	Déficits antérieurs reportables :* 1 199 dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1	370		18 350

Designation de l'entreprise : AA - NETSERVICES

Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale	
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	8 95	442		444		446	8 95			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460	2 500	462		464		466	2 500			
	Autres immobilisations corporelles	470	8 35	472		474		476	8 35			
	Immobilisations financières	480		482		484		486				
TOTAL		490	4 230	492		494		496	4 230			

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	8 95	532		534		536	8 95	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	2 500	552		554		556	2 500	
	Autres immobilisations corporelles	560	8 35	562		564		566	8 35	
	TOTAL	570	4 230	572		574		576	4 230	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	①	Amortissements *	②	Valeur résiduelle	③	Prix de cession *	④	Plus ou moins-values			
									Court terme *	Long terme		
									⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧
	1											
	2											
	3											
	4											
	5											
	6											
	7											
8												
9												
10												
TOTAL		578	580	582	584	586	588	589	587	585	590	
Plus-values taxables à 19% (1)		579			Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL						596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Designation de l'entreprise : AA-NETSERVICES										Neant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres immob. incorporelles	700		705					
Terrains	710		715					
Constructions	720		725					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735					
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745					
Matériel de transport	750		755					
Autres immobilisations corporelles	760		765					
TOTAL	770		775					

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	1 199
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice 982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	1 199
Déficits de l'exercice		860	18 350
Total des déficits restant à reporter		870	19 548

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 2 476
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 2 075
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise AA NETSERVICES		Néant ☐	
Exercice ouvert le 01/02/2021		et clos le 30/09/2022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376	1	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	24 173	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
	TOTAL 1	106	24 173
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	1	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	TOTAL 2	144	1
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	8 234	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	9 306	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
	TOTAL 3	152	17 540
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	6 634
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	6 634	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024 du 160 au		
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)



(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 2

SIREN 5 0 4 5 3 4 5 9 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AA-NETSERVICES

ADRESSE (voie) 19 RUE LOUIS ARMAND

CODE POSTAL 77330 VILLE OZOIR LA FERRIERE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BERNARDO Prénom(s) CONSTANTINO

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 200

Naissance : Date 14051963 N° Département 99 Commune PORTUGAL Pays PT

Adresse : N° 63 Voie BOULEVARD DES CORNEILLES

Code Postal 94210 Commune LA VARENNE SAINT HILAIRE Pays FR

Titre (2) MME Nom patronymique RODRIGUES Prénom(s) IDALINA

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 200

Naissance : Date 06031964 N° Département 99 Commune PORTUGAL Pays PT

Adresse : N° 10 Voie AVENUE DU GENERAL GOURAND

Code Postal 77680 Commune ROISSY EN BRIE Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Neant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 2

SIREN 5 0 4 5 3 4 5 9 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AA NEISERVICE

ADRESSE (voie) 19 RUE LOUIS ARMAND

CODE POSTAL 77130

VILLE OZOIR LA FERRIERE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-joints en bas à droite de cette même case.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise AA-NETSERVICES

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise AA-NETSERVICES

[illegible]

AA-NETSERVICES

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 4 000 Euros

Siège social : 19, rue Louis Armand
77330 – OZOIR LA FERRIERE

Siret : 504 534 595 00013

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 FEVRIER 2022

Le vingt-huit décembre, à seize heures, les associés se sont réunis au 19, rue Louis Armand – 77330 OZOIR LA FERRIERE, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur MARQUES BERNARDO Constantino,

Détenteur de 200 parts, ci..... 200 parts

Madame RODRIGUES Idalina,

Détentrice de 200 parts, ci..... 200 parts

Total des parts présentes : 400 parts en pleine propriété sur les 400 parts composant le capital social.

Monsieur MARQUES BERNARDO Constantino préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président constate que les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de la gérance ;
- Le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R223-19 du code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

B IT

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société : - approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, approbation de ces conventions ;
- Approbation de la rémunération du gérant.

Le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne de demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION – Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 lesquels font apparaître une perte de 20 454 Euros

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance e l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix , est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

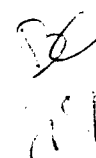
L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 20 545 Euros , comme suit :

- Au poste « report à nouveau » 20 545 Euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code pénal des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adopté à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION – Convention règlementées

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence des conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – Approbation de la rémunération du gérant.

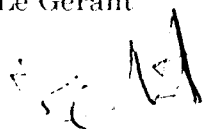
L'assemblée générale approuve la rémunération annuelle brute alloué à **Monsieur MARQUES BERNARDO Constantino** – sont gérant qui s'est élevée à 18 350 Euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-sept heures.

De tout ce que dessus il a été adressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et par tous les associés.

Le Gérant



Les associés

